



**Illimin : le Savoir pour la Dignité
Initiative pour les Adolescentes au NIGER**

Avec l'assistance technique de l'UNFPA et l'appui financier du Royaume de Belgique

BILAN DU PARTENARIAT

FEVRIER 2020

TABLES DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| ACRONYME..... | 3 |
| INTRODUCTION..... | 4 |
| 1. OBJECTIF DU PROGRAMME..... | 5 |
| 2. PARTENARIAT ET CHAMPS D'INTERVENTIONS..... | 5 |
| 3. RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE | 6 |
| 3.1. INTERVENTIONS AXEES SUR L'AUTONOMISATION DES FILLES..... | 6 |
| 3.2. INTERVENTIONS AU NIVEAU DES COMMUNAUTES..... | 15 |
| 3.3. INTERVENTIONS AU NIVEAU NATIONAL..... | 20 |
| 4. POINTS FORTS ET OPPORTUNITES | 24 |
| 5. POINTS FAIBLES ET DEFIS..... | 24 |
| 6. BONNES PRATIQUES | 24 |
| 7. PERSPECTIVES..... | 25 |
| 8. REALISATIONS FINANCIERES | 25 |
| ANNEXE 1 : DONNEES DU CYCLE 5 (AOÛT 2019- FEVRIER 2020) | 27 |
| ANNEXE 2 : CADRE DE SUIVI DES RESULTATS | 30 |

ACRONYME

| Sigles | Signification |
|---------------|---|
| ACTN | Association des Chefs Traditionnels |
| CFM | Centres de Formation aux Métiers |
| CFPF | Centres de Formation et de Promotion Féminine |
| CPN | Consultations prénatales |
| CPoN | Consultations postnatales |
| ES | Espace sûr |
| FACOM | Facilitateurs communautaires |
| GIE | Groupement d'Intérêt Economique |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PDES | Programme de Développement Economique et Social |
| PNUAD | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement |
| SR/PF | Santé de la Reproduction / Planification familiale |
| SWEDD | Projet Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel |
| VAD | Visites à domicile |
| JPO | Junior Professional Officer |

INTRODUCTION

Le Royaume de la Belgique appuie l'Initiative pour les Adolescentes au Niger, intitulée "BURKINTAREY BAYREY / ILLIMIN ZAMAN DUNIA : Connaissance de la dignité", depuis 2017. Cette initiative est mise en œuvre par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MPF/PE) avec l'appui technique et financier de l'UNFPA. Il s'agit d'une initiative qui regroupe de nombreuses interventions visant directement les adolescentes vulnérables afin de répondre à leurs besoins non satisfaits en matière notamment de protection et de santé, et visant ensuite des changements de normes sociales et un renforcement du cadre juridique en faveur des droits des adolescentes. Le programme protège les adolescentes pour qu'elles ne soient pas victimes de mariages forcés ou de violences et des filles mères. Il est conçu pour aider les adolescentes vulnérables à accroître leur résilience, de sorte qu'elles puissent devenir des femmes indépendantes, jouissant de leurs droits, capables de les revendiquer, et des futures mères en bonne santé.

Depuis sa création en 2013, Illimin a enrôlé 153 356 jeunes filles. Mais spécifiquement grâce au fonds belge, 20 896 adolescentes ont pu bénéficier de renforcement de capacités sur les questions de genre et droits humains, d'épargnes et capacités financières, de santé, y compris de santé sexuelle et reproductive et de compétences de vie courante, tel le leadership féminin. Des engagements et initiatives concrètes ont pu être menés par les leaders coutumiers pour mettre fin au mariage des enfants et des avancées dans le cadre de la protection légale des droits des adolescentes ont été réalisées.

Ce présent rapport met en exergue les résultats de cette initiative depuis le début du partenariat avec le Royaume de Belgique et spécifiquement les résultats de l'année 2019, d'une part relativement à l'autonomisation des adolescentes et d'autre part aux changements de pratiques et comportements sociaux face aux mariages des enfants et grossesses précoces. Ce rapport montre également comment le Royaume de Belgique a fortement contribué à l'atteinte de ces résultats suite à ces différents appuis.

1. OBJECTIF DU PROGRAMME

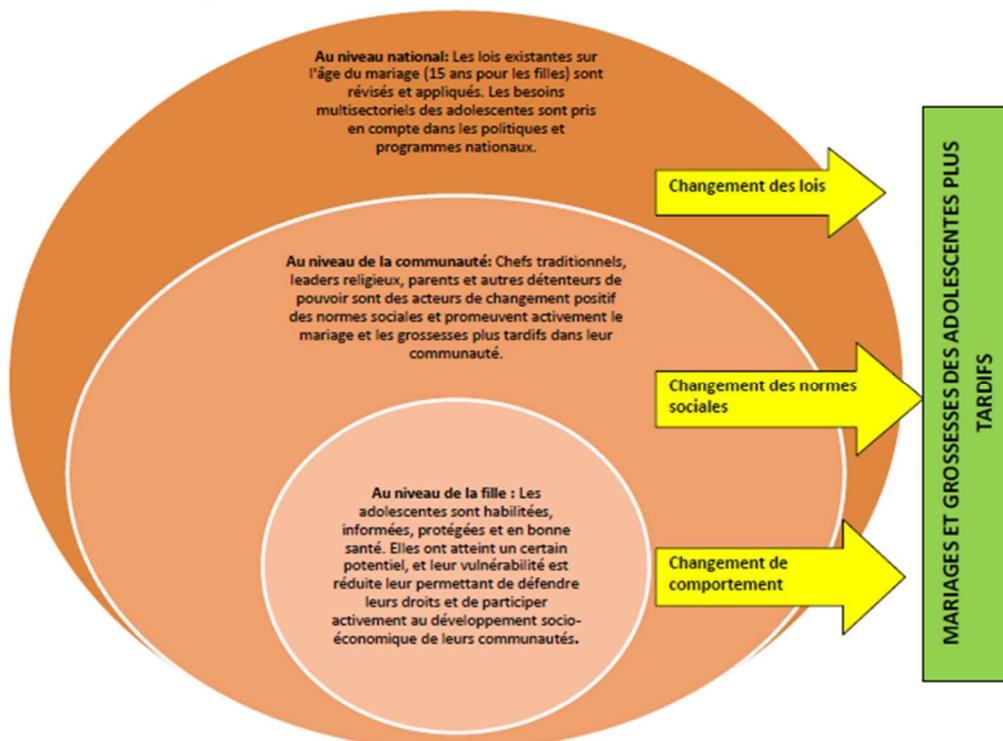
Le programme Illimin contribue à réduire le mariage des enfants et à retarder les grossesses précoces pour servir de catalyseur au processus de transition démographique au Niger.

2. PARTENARIAT ET CHAMPS D'INTERVENTIONS

Les partenaires de mise en œuvre du programme sont le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique, les élus locaux, les leaders traditionnels et les ONG intervenant sur les questions de populations (PLCE, Adkoul, Cadel). Le programme est orienté sur deux axes majeurs :

- **Autonomisation des filles** : visant à faire bénéficier l'Initiative ILLIMIN à 20 000 adolescentes âgées de 10-19 ans afin qu'elles puissent acquérir les habilités nécessaires pour repousser leur mariage jusqu'à l'âge adulte et éviter toute grossesse précoce ainsi que pour la réalisation de leur plein potentiel afin qu'elles s'expriment et participent pleinement à la vie socioéconomique de leur communauté.
- **Changement social** : visant à créer un environnement communautaire et national, tant politique que juridique, plus favorable aux adolescentes, et ce à travers le développement d'activités de communication à base communautaire, pour le changement de normes sociales et des activités de plaidoyer envers les preneurs de décision.

- **Rappel de la stratégie :**



3. RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE

3.1. INTERVENTIONS AXÉES SUR L'AUTONOMISATION DES FILLES

En 2017, 41 175 adolescentes ont pu bénéficier de l'initiative Illimin, dont 9 980 appuyées directement grâce aux fonds du Royaume de Belgique.

En 2018, on compte un total de 62 832 filles qui ont suivi la totalité du programme depuis sa phase pilote en 2013, dont 10 916 financées par la Belgique.

| | 2013-2014 Phase pilote | 2014-2015 Cycle 1 | 2015-2016 Cycle 2 | 2016-2017 Cycle 3 | 2017-2018 Cycle 4 | 2019 Cycle 5 | Total |
|--|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------|--------|
| Nombre de filles ayant suivi le programme | 1 557 | 10 041 | 15 117 | 41 745 | 62 832 | 22 064 | 153356 |
| Nombre de filles appuyées par les fonds belges | | | | 9 980 | 10 916 | | 20 896 |



En 2017 et 2018, les adolescentes Illimin ont suivi des sessions modulaires durant 6 mois au sein des espaces surs et ont acquis des connaissances approfondies en matière de santé reproductive et en hygiène, de compétences financières, de questions de genre et aspirations personnelles des filles. Leurs compétences sociales ont été renforcées pour leur permettre de

s'exprimer, d'être mieux en mesure de prendre des décisions, de participer pleinement à leur communauté et avoir un impact positif, mais aussi d'oser dire non à un mariage non désiré, de retarder leur mariage quand elles sont mineures et d'éviter les grossesses précoces.

En plus de dispenser les sessions modulaires, la mentor, femme leader et exemplaire pour les adolescentes, réalise des visites à domicile auprès des adolescentes à risque, non régulières, ou ayant des difficultés dans leur foyer familial. Ces visites permettent de convaincre les parents pour que l'adolescente poursuive le programme jusqu'à sa fin, participe aux activités récréatives en dehors des cours d'alphabétisation et sessions modulaires, mais cela permet surtout de réaliser des médiations auprès des familles dans le cas où la jeune fille rencontre des difficultés, telles que subir des violences, refus de mariage, adoption de la planification familiale, etc.

Nombre de visites à domicile réalisées par les mentors :

| | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2019 -2010 En cours | Total |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|----------------|
| Nombre visites à domicile organisées | 1 965 | 15 633 | 22 676 | 39 518 | 43 836 | 6 581 | 130 209 |

- **Report du mariage à un âge mûr**

Suite à leurs visites à domicile, les mentors arrivent directement à reporter ou annuler certains mariages. Précisions qu'il s'agit ici d'un report de mariage, notifié directement par la mentor durant les 6 mois du cycle de formation. Ceci ne représente donc pas le nombre total de mariages qui ont pu être reportés/négociés par les filles elles-mêmes, ou avec l'appui des leaders traditionnels ou membres de leur famille, pendant et après le programme. En effet, les filles sont progressivement habilitées, à travers l'encadrement de la mentor, à s'exprimer sur leurs besoins et préoccupations, à élargir leur réseau social, et l'utiliser à bon escient, à négocier les décisions les concernant. Leur leadership accru leur permet dans leur vie quotidienne et future d'avoir plus de pouvoir et de main mise sur leur vie actuelle et à venir.

Mariage reporté ou annulé (par les mentors) :

| | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2019 En cours | Total |
|---|----------------|-----------|-----------|-------------|------------|------------------|--------------|
| Mariage d'enfant reporté ou annulé | Non disponible | 57 | 77 | 1115 | 985 | En cours | 2 234 |

On note qu'en 2018, moins de 0,5 % des filles ont été mariées durant le programme, soit 296 adolescentes sur 50 192 filles non mariées, et donc 99,5% des filles célibataires le sont restées durant le programme. Le cycle 5 se clôturant qu'en février 2020, les données de fin de programme ne sont pas encore disponibles. Les données plus détaillées de démarrage et les résultats du premier trimestre figurent en annexe (Annexe 1).

Des résultats importants ont cependant été relevés par l'évaluation d'impact d'Ilumin de 2018. Il s'avère que seuls 6% des filles pensent pouvoir se marier avant d'atteindre l'âge de 15 ans. (p. 160), bien que la moyenne nationale montre que 22,8% des filles sont mariées avant 15 ans (EDSN 2012).

Cependant, deux bénéficiaires sur cinq (38%) affirment qu'une fille ne devrait pas se marier avant 18 ans et près de 6 filles sur 10 (56%) estiment qu'une adolescente devrait se marier dans la tranche d'âge 15 - 18 ans pour « le bien-être de la fille » (évaluation p. 160).

Suite à cette évaluation, des changements ont été apportés dans les modules, dès 2019 pour le cycle 5, pour renforcer les modules de formation en contenus sur le genre et les violences basées sur le genre, ainsi que pour la formation initiale des mentors. Le cycle 5 s'étale dorénavant sur 7 mois ; un module, décliné en sessions, spécifique sur le genre et les droits humains a été ajouté. Les mentors ont été formés durant 5 jours sur cette thématique.

- **Rehaussement de la fréquentation des centres de santé**

Les sessions modulaires informent également les adolescentes sur le fonctionnement de leur propre corps, comment entretenir sa santé, gérer son alimentation et l'hygiène, y compris l'hygiène menstruelle. Elles apprennent le système reproductif féminin, la santé sexuelle et reproductive, les différentes méthodes de planification familiale, ainsi que les bases sur les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA.

Par exemple, Rakaia (18 ans, mariée 2 enfants) affirme que :

« C'est dans les espaces sûrs qu'on nous a sensibilisé sur les voies et pratiques de la planification familiale. Il y'a aussi des agents de la santé de la reproduction qui nous expliquent l'importance de la planification familiale. Elle permet le bien-être de la mère, de l'enfant et du père. Maintenant on ne fait plus les accouchements rapprochés car ce n'est pas bien pour la santé de la mère et de l'enfant ».

Quant à Farida (15 ans, célibataire sans enfant, ES de Yan Daka), elle souligne que :

« Mon père est un tailleur. Ma mère est une femme au foyer. Je suis issue d'une famille polygame. Notre famille est composée de 16 personnes. Quand je vivais avec mes parents, j'étais heureuse. Les moments où je n'étais pas heureuse sont les moments de mésentente entre mes deux mères. J'avais 12 ans quand mon père est décédé. A 13 ans, j'ai commencé à voir mes règles. Ce jour-là mon corps tremblait, j'ai eu peur, j'ai informé ma mère au 2e jour de saignement. Elle ne m'a rien expliqué. Personne ne m'a parlé de cycle menstruel. C'est moi même qui ai appris à gérer mes menstrues avec des morceaux de pagnes, du savon et des caleçons. Je lave et je change les morceaux au besoin, sans savon. J'ai compris que les morceaux de pagnes dégageaient une odeur nauséabonde. J'entends mes amies dire qu'elles utilisent du coton hygiénique, mais moi je n'ai pas assez de moyens pour m'en procurer. Je n'ai aucune connaissance sur mon cycle menstruel. Je vois les saignements arriver. Je sais seulement que le saignement ne dure que 5 jours, aussi avant l'arrivée des règles, j'ai des douleurs au bas ventre avant les saignements. Je souhaiterais me marier à 18 ans. Je voudrais avoir 4 à 5 enfants. Je les inscrirais tous à l'école tout comme les autres enfants.

Grace à ma participation au programme, j'ai eu des connaissances sur le planning familial pour éviter la grossesse précoce, ça permet d'espacer les naissances pour le bien-être de la mère et des enfants. Je souhaite être accompagnée en formation dans la

couture aux fins de subvenir à mes besoins et d'aider les autres pour accéder au programme. Pour mon cas, c'est le mentor qui est venu à la maison demander la permission à ma mère, elle m'a inscrite puis m'a informée, j'ai alors accepté. Je suis assidue au cours. Je suis fière de participer aux espaces surs. J'entends bien continuer à fréquenter les espaces surs ».

Ce récit est illustratif de l'ignorance dans laquelle se retrouvent des adolescentes avant l'accès au Programme Illimin. L'entourage n'est pas plus informé ou maintient la distance et le manque de communication à la défaveur des filles. Ce témoignage prouve le potentiel d'échange entre pairs au sujet de la santé de la reproduction. Il révèle également l'attrait que constitue le Programme sur les filles qui se découvrent un autre projet de vie.

Parmi les adolescentes du programme, on note qu'en 2018, 3 162 filles ont été référencées vers les centres de santé, dont 58 % pour des questions de planification familiale. En 2018, on compte 11207 adolescentes qui ont été orientées vers les services de santé. Pour 52% des cas, les adolescentes ont été orientées pour la PF (Figure 1). Cela démontre l'importance du travail des mentors dans le cadre de la création de la demande des services de la santé de la reproduction. Les orientations vers les services de consultations prénatales (CPN), des accouchements assistés et de consultations postnatales (CPoN) sont respectivement de 13%, 4% et 16%.

Selon l'évaluation d'impact d'Illimin (2018), il y a une bonne réceptivité des adolescentes aux modules d'enseignement de santé et hygiène et de santé de la reproduction avec un constat d'augmentation de l'utilisation des services PF (8%) et une meilleure prise de conscience de leur valeur individuelle malgré des normes sociales et religieuses très pesantes. Egalement, l'étude rapporte que *« Parmi les changements majeurs induits par le programme figure l'accroissement du taux de fréquentation des centres de santé par les jeunes femmes. En effet, grâce à Illimin, les filles connaissent l'importance des centres de santé. Avant, la plupart se soignaient avec des médicaments de la rue et avaient recours à la médecine traditionnelle mais aujourd'hui la majorité sont plus orientées vers les centres de santé et la médecine moderne. Une bénéficiaire âgée de 18 ans habitant à Tillabery soutient que c'est grâce au programme qu'elle a su comment prendre soin de son corps, de ses vêtements et les serviettes qu'elle doit utiliser pendant les menstrues. »*¹

- **Apprentissage de la lecture, l'écriture et le calcul**

Pour le volet Alphabétisation, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et le Ministère de l'Education Nationale, de la Promotion des Langues Nationales, avec l'appui de UNFPA, ont mis à la disposition des adolescentes des outils d'apprentissage adaptés. C'est ainsi que les modules (en calcul et lecture) pour l'alphabétiseur et les livrets pour les adolescentes ont été élaborés par la Direction Générale de l'Enseignement Non Formel en 5 langues, soit en Zarma, Haoussa, Fulfuldé, Kanuri et Tamacheck.

Le volet alphabétisation du programme est un aspect fortement apprécié et motivant tant pour les adolescentes, que les parents ou la communauté.

« Dans tous les villages, les filles disent avoir compris l'importance de l'école. On retient surtout leur volonté à inscrire leurs enfants à l'école et leur donner la chance de poursuivre leurs

¹ Evaluation d'impact du programme Illimin, 2018 p.164

études. Ce qui va permettre de contribuer à atteindre les objectifs du programme Illimin : lutter contre le mariage précoce et forcé.

Pour les élus locaux et les chefs coutumiers, le premier changement que le programme Illimin a apporté dans leur localité, c'est l'instruction pour les adolescentes. En effet, selon eux dans un contexte où savoir lire et écrire est important dans toutes les activités quotidiennes de ces jeunes filles, avoir l'opportunité de le faire est inestimable pour ces dernières. » (Évaluation p. 165).

Le taux de participation des filles aux sessions d'alphabétisation est élevé et est proche de 100%.

Taux de participation (%) aux cours d'alphabétisation :

| | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2019 |
|----------------------------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| Taux de participation (%) | 85,0 | 96,06 | 96,19 | 97,47 | 98,94 | En cours |

Le récit de vie de Bassira (17 ans, a abandonné en classe de CP, Cycle 3, célibataire) témoigne de l'intérêt des filles pour les AGR et de l'importance des savoirs qu'elles ont acquis dans les espaces surs

« J'aime l'école, je vais apprendre à lire et à écrire. Ce sont mes préférences. Mon papa est vieux et n'exerce aucune activité. Ma mère n'a pas fait l'école. Mon papa a 4 femmes. On est au nombre de 19 personnes dans notre famille. Un de mes notre frère a étudié mais a abandonné par la suite, il a fait deux fois le BEPC mais ça n'a pas marché. Actuellement je vends « awara » (beignets de haricot), cela fait un an de cela. C'est ma maman qui m'a donné l'argent (2000 F) pour débiter. Cependant, je ne suis pas régulière dans la vente. Je dépense 2000 F j'obtiens 250 F de bénéfice. Pour la maison, je donne 100 F chaque jour, dès fois 150 F, les 100 F restant j'achète « les louya » pour manger. Avec cet argent j'arrive à m'habiller, à payer des chaussures. J'achète aussi des tasses, des draps, des assiettes pour mon mariage.

Je fais « adaché » chaque jour, 100 F pendant un mois. On est au nombre de 4 personnes, souvent 3 personnes. C'est une voisine qui garde l'argent. A la fin du mois, on partage la somme en 4 parts. On a tous la même somme. On ne fait pas de « dandalé », les parents ne sont pas d'accord. Le monde a changé. Ils préfèrent que nous préservions notre dignité.

Si on a besoin de causer, on se rencontre chez l'une d'entre nous pour causer. A la MJC certaines ne rencontrent pour danser ou pour faire les théâtres. Ces sont les femmes mariées qui font le « fonyandi » [regroupement de pairs autour d'un repas et/ou une tontine]. Les jeunes filles ne le font pas. Elles font des cotisations et « adache » [Tontine] pour acheter le même pagne et le même hijab pour faire uniforme.

Je souhaite apprendre beaucoup de choses en ce qui concerne les travaux manuels. Je veux apprendre à coudre les habits, le tricotage, coudre les draps, vendre de l'arachide. (...) On nous a appris la lecture des noms, des objets. L'enseignant nous demande d'écrire au tableau et de lire. La femme nous apprend beaucoup de choses sur les règles, la fistule obstétricale, le mariage forcé, le Sida. Le Sida est une maladie que tout le monde fuit, le contact par le sang, la lame, le rapport sexuel, la brosse à dent ».

Certaines jeunes filles désirent retourner à l'école, cependant pour les adolescentes jamais scolarisées il est difficile de rejoindre le système formel. Elles sont le plus souvent orientées vers l'apprentissage d'un métier.

On note que 548 filles ont rejoint le système éducatif ordinaire. Cependant, ces données concernent les filles Illimin qui ont quitté le programme en cours pour se réinscrire à l'école, suite aux activités de sensibilisation réalisées via les dialogues communautaires et le plaidoyer de la mentor. Ces données sont reportées par les mentors durant le programme, mais ne prennent pas en compte les données post-cycle.

Nombre de filles retournées dans l'éducation formelle :

| | 10-14 ans | 15-19 ans | Total |
|--------------|------------|------------|------------|
| 2013-2014 | 33 | | 33 |
| 2014-2015 | 14 | 8 | 22 |
| 2015-2016 | 25 | | 25 |
| 2016-2017 | 349 | 100 | 449 |
| 2017-2018 | 8 | 11 | 19 |
| 2019-2020 | | | En cours |
| Total | 429 | 119 | 548 |

L'évaluation d'impact ressort que près des deux-tiers des adolescentes savent à la fois lire, écrire et calculer (74,9%) et seulement 6,4% n'ont aucune de ces 3 compétences. On note également que le taux d'adolescentes pouvant lire s'accroît au fil des cycles.

• **Vers une réelle autonomisation économique**

L'autonomisation, aussi dénommée « empowerment », ne se limite pas à l'indépendance économique. En effet, pour être effectivement autonome, il faut avoir un réseau social et être capable de l'utiliser, il faut des connaissances et compétences de vie courante, détenir un certain leadership pour se connaître, connaître ses propres besoins, et faire valoir ses opinions. Les sessions modulaires amènent les adolescentes à ce type d'autonomisation. Le programme vise aussi à doter les adolescentes de compétences pour subvenir à leurs besoins. Le volet habilitation économique a été ajouté en 2016 suite aux différents bilans réalisés en fin de cycles qui ont montré le réel désir des adolescentes d'apprendre un métier.

Selon l'évaluation, grâce aux sessions modulaires sur les capacités financières, les adolescentes qui avaient des capacités financières avant la formation disent que le programme a beaucoup contribué à l'amélioration de leur commerce. Elles savent compter et faire du suivi de la clientèle.

Des activités pratiques productrices ont été introduites en 2018 dans tous les espaces surs dans l'optique de faire des espaces sûrs un cadre d'épanouissement et d'initiation à certaines activités et ce, pour renforcer les cercles d'amitiés et de partage entre adolescentes, et pour assurer la

continuité de l'espace sur en dehors des sessions modulaires et d'alphabétisation. Ces activités, telles la broderie, la confection de bijoux, la production de savons, la transformation agro-alimentaire, ont permis aux adolescentes d'avoir des revenus minimes.

En outre, 8 909 adolescentes ont pu bénéficier d'une formation aux métiers professionnelle. Un partenariat a été conclu avec le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques (MEPT) et le Ministère de la Promotion de la Femme via la direction de l'autonomisation des femmes.

Nombre de filles formées aux métiers :

| Année | Filières | | | | | | | Total |
|-----------|----------|----------|-----------------------|---------|----------------------------|-----------------|-----------|-------------|
| | Stylisme | Teinture | Réparation cellulaire | Couture | Transformation alimentaire | Electricité BTP | Mécanique | |
| 2015-2016 | | | 80 | | | 88 | 141 | 209 |
| 2016-2017 | 100 | 500 | 200 | 1200 | | | | 2000 |
| 2017-2018 | | 500 | 0 | 1000 | 500 | | | 2000 |
| 2018-2019 | 200 | | | 4500 | | | | 4700 |
| | | | | | | | | |
| Total | 300 | 1000 | 280 | 2200 | 500 | 88 | 141 | 8909 |

A la suite de leur formation, les filles sont regroupées en groupement d'intérêt économique et dotées de kit de démarrage. Egalement, conformément aux recommandations de l'évaluation 2018, l'UNFPA et le MPFPE ont noué de nouveaux partenariats avec des structures privées pour faciliter l'intégration des filles dans des filières de formation et d'insertion professionnelle. Deux cent (200) adolescentes suivent actuellement des cours de stylisme-modélisme au centre de formation professionnelle à Niamey. L'UNFPA a également appuyé le recrutement de 50 filles dans une fabrique de prêt-à-porter (à Niamey), l'objectif visé étant de 100 filles.

Cent (100) adolescentes vont également être appuyées pour obtenir leur permis de conduire et pouvoir exercer le métier de taximan, en se regroupant en coopérative.

On note que pour le cycle 5, la majorité des espaces surs sont logés dans les centres de formation aux métiers du MEPT, afin spécifiquement de faciliter l'accès des filles à ces centres à la sortie du programme Illimin. Pour celles qui le désirent, UNFPA pourra couvrir les frais d'inscriptions des filles afin qu'elles suivent une formation professionnelle de longue durée (soit deux ou trois années).

Egalement, il est important de noter que l'évaluation d'Illimin montre que seules 5% des bénéficiaires affirment n'avoir aucune activité ; 30,3% disent être occupées par un commerce, 2,5 % actives dans l'agriculture ; 0,5 % dans l'élevage ; 6,6% dans la couture, coiffure, tricotage, tissage.

Une étude a été réalisée par UNFPA sur les filières porteuses pour l'autonomisation des adolescentes fin 2019 (les résultats de l'étude finale seront publiés début 2020). Celle-ci nous permettra d'orienter les adolescentes vers des métiers ou activités génératrices de revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins. Un travail de déconstruction des stéréotypes de genre, catégorisant un métier plus masculin ou féminin, sera réalisé par les mentors pour amener également les filles vers les métiers porteurs, tel la mécanique, l'électricité, la réparation motos, etc.



Adolescentes en séance de formation Stylisme/Modéliste au Centre de formation professionnelle en stylisme-modélisme (CFPSM) de Niamey.

Par ailleurs, l'UNFPA envisage d'établir un partenariat avec une usine de production de serviettes hygiéniques. Les adolescentes profiteront de cette production pour les besoins de leur hygiène menstruelle.

- **Système de suivi-évaluation du programme**

Suite aux missions de suivi réalisées sur le terrain, à l'évaluation des ONG de mise en œuvre, et la réalisation de l'évaluation d'impact du programme, UNFPA a décidé de renforcer le système de suivi évaluation du programme Illimin afin de disposer de données fiables, de qualité et en temps réel. Dès le cycle 5, un nouveau cadre de suivi a été mis en place.

Le cadre global de mise en place du dispositif Illimin porte en particulier sur le recrutement du personnel de mise en œuvre, la mise en place des Espaces Sûrs pour les sessions hebdomadaires, la formation du personnel de mise œuvre, l'organisation des sessions de formation modulaire pour les adolescentes, l'organisation des visites dans les domiciles des adolescentes, la supervision des travaux des mentors, l'organisation des sessions d'alphabétisation, la supervision des travaux des alphabétiseurs, l'organisation de dialogues communautaires sur la nécessité de la protection des adolescentes et la supervision des travaux des facilitateurs communautaires.

Depuis 2019, suite aux recommandations de l'évaluation d'impact, le MPFPE a mis en place une cellule dédiée à la mise en œuvre de Illimin, composée d'un coordonnateur, d'un cadre technique et d'un gestionnaire. En impliquant dans son travail de coordination les autres ministères, cette cellule a permis de renforcer la synergie du programme.

En outre, la collaboration intersectorielle a facilité la mise en place d'un pool de formateurs par thématiques sélectionnés sur la base de critères de compétences établis de commun accord entre les différents acteurs dont l'UNFPA.

Pour renforcer le dispositif de Suivi-Evaluation, un superviseur et un chargé de suivi évaluation ont été recrutés par région. Ces agents sont dotés de tablettes qui servent de supports de collecte de données.

Par ailleurs, l'UNFPA a procédé à une revue de certains des outils de collecte de données des Espaces sûrs en 2019. La révision a porté sur une partie des items du registre de l'espace sûr (admission des adolescentes, présence mensuelle aux sessions modulaires et à l'alphabétisation et visites à domicile) et le registre de suivi des activités de l'ES. Cette révision a permis l'introduction d'une fiche de collecte individuelle des données sur les adolescentes en vue de renforcer le suivi post programme. Elle a également permis d'actualiser la fiche de suivi des assets pour prendre en compte des items complémentaires. Cette révision visait à améliorer la qualité et la pertinence (redéfinition, ajouts et suppressions d'items) des outils en vue de mieux renseigner les indicateurs.

Pour renforcer les compétences des acteurs, une formation de 14 jours a été organisée au bénéfice de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du programme (FACOM, mentors, responsables de suivi-évaluation et superviseurs) au niveau des régions de Tillabéri, Tahoua,

Maradi et Zinder. Cette formation a été animée par les cadres du MPFPE (Genre et droits humains et compétences de vie, capacités financières), du MSP (composante SR) et quatre staffs UNFPA (volet Suivi et Evaluation du programme). Parallèlement, les cadres du Ministère de l'éducation nationale ont animé le volet alphabétisation pour une période de 15 jours.



Séance de formation des mentors des espaces sûrs à Zinder, juillet 2019

Ces différentes formations avaient comme principal objectif de renforcer les capacités des acteurs clés pour une mise en œuvre efficace du programme. Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Présenter les outils de suivi du programme aux principaux acteurs de mise en œuvre en mettant l'accent sur les changements et les nouveaux éléments ;
- Présenter les techniques, outils pour le recensement, recrutement suivi et évaluation des apprentissages des filles par les mentors, les alphabétiseurs et autres acteurs conformément au modèle du programme ;
- Outiller les participants pour améliorer la qualité des données collectées.

A l'issue de cette formation, le MPFPE a procédé au recrutement des adolescentes qui a été bouclé au mois d'août 2019.

3.2. INTERVENTIONS AU NIVEAU DES COMMUNAUTES

- **Dialogues communautaires**

En 2017, 34 214 personnes ont participé aux dialogues communautaires qui regroupent les parents, les autorités traditionnelles et religieuses, les élus locaux et les filles elles-mêmes.

Pour l'année 2018, le programme a recruté 112 Facilitateurs Communautaires (FACOM) pour l'ensemble des 8 régions. Issu des ONG en charge de la mise en œuvre, chaque FACOM avait en charge 6 à 7 villages au sein desquels il anime sur une base hebdomadaire des sessions de dialogues communautaires. Un total de **175 871 personnes** a participé aux sessions de dialogues communautaires dont plus de la moitié sont des femmes (51,8%). Les thématiques abordées ont porté essentiellement sur la scolarisation de la jeune fille, le mariage précoce et forcé, les grossesses précoces et leurs conséquences, la planification familiale, la petite fille et ses droits fondamentaux, les violences basées sur le genre et la parenté responsable.

Les dialogues communautaires sont organisés sous forme de débats et discussions avec les communautés débouchent sur des engagements pris de façon solennelle par les communautés. Dans certaines régions, les FaComs avec les communautés ont mis en place des comités de vigilance pour alerter les cas de violence dont les mariages des enfants. Des activités de sensibilisations ont pris place lors des cérémonies et autour des points d'eau, et ce sous l'initiative de la communauté. Egalement, des prêches religieux par les imams sur les thématiques de la PF, des VBG, se sont organisées à l'issue des engagements pris lors des dialogues.

- **Partenariat avec les leaders coutumiers**

En 2019, l'Association des Chefs Traditionnels du Niger (ACTN) a organisé des foras régionaux à Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Ces rencontres ont regroupé 270 leaders communautaires (Sultans, Chefs de canton, chefs de groupement et chefs de villages) au niveau des chefs-lieux des régions. Elles ont permis à ce que chaque région élabore des plans d'action en vue de la capture du dividende démographique. Les chefs ont identifiés et discutés des activités concrètes à mettre en œuvre dans le cadre de la lutte pour l'élimination du mariage des enfants, la promotion de la Planification Familiale, la fréquentation par les femmes des centres de santé, le maintien de la jeune fille à l'école et l'autonomisation des femmes. Certains chefs sont venus présenter leurs bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre les mariages des enfants et des grossesses précoces. Ces bonnes initiatives seront documentées en vue d'une mise à l'échelle dans d'autres contextes similaires. L'occasion a été saisie par les chefs traditionnels pour réitérer leurs engagements en faveur du droit des adolescentes.



A titre d'exemple, en 2019 UNFPA, l'honorable Sarkin Adar Yacouba Habibou Oumani, a réuni à Illela, les 226 chefs de villages de son canton pour leur rappeler sa circulaire de 2016 interdisant le mariage des enfants dans son Canton. De plus, il a arrêté une nouvelle circulaire pour rendre obligatoire l'accouchement au Centre de Santé Intégré (CSI).

Une excellente pratique, appuyée directement par UNFPA, est celle du chef de canton de Tessaoua ; lors des récoltes, le chef de canton impose à chaque ménage de faire un don d'une mesure de mil (+/-2,5kg), ce qui lui a permis de cumuler jusqu'à présent 18 tonnes de mil, dont les bénéficiaires des ventes servent directement au financement des évacuations sanitaires et des premiers soins des référencés, particulièrement des femmes et des adolescentes

Dans la perspective de la mise en place du réseau des chefs traditionnels pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les chefs traditionnels du Niger se sont rendus au Nigeria (dans les États de Sokoto, Katshina, Kano) au Tchad et au Cameroun pour échanger avec leurs homologues en vue de promouvoir le rôle que ces leaders peuvent jouer dans la promotion du développement économique et social des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les chefs de canton et des groupements sont des acteurs incontournables pour agir sur les pratiques, attitudes et comportements des communautés ; ils ont une autorité certaine. A côté des chefs traditionnels, les chefs religieux jouent également un rôle prépondérant.

En 2019, notre partenariat avec les acteurs religieux s'est renforcé. Premièrement, s'est déroulée une visite de travail de la délégation Tchadienne en vue d'échanger les expériences avec leurs pairs nigériens et d'explorer les efforts de sensibilisation fournis par les religieux dans la promotion de la PF, de la scolarisation de la jeune fille/VBG, et du mariage des enfants, et spécifiquement partager l'expérience du (CSAI) avec les religieux du Niger à travers la visite des structures religieuses islamiques, les personnalités politiques, coutumières et religieuses du Niger. L'échange d'expériences entre les membres du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques et les religieux des entités visitées du Niger ont été fructueux à plusieurs titres, notamment sur :

- les gestions des structures religieuses nationales ;
- les argumentations religieuses par rapport aux questions de la population, entre autres la SR/PF, la Scolarisation de la jeune fille, les VBG, la gestion des foyers conjugaux, et les dialogues intra et inter religieux ;
- la collaboration future avec les religieux des entités visitées ;
- le souhait d'organiser un SYMPOSIUM sur Islam et Développement à Zinder ;
- et l'échange avec les chefs des confréries religieuses islamiques.



Atelier d'échanges et de partages d'expériences, 24 janvier 2019, Centre culturel du Prince Amir Sultan du Niamey entre les femmes prédicatrices de la délégation du CSAI du Tchad et les femmes fondatrices des écoles coraniques de Niamey et leurs élèves.

Ensuite, une délégation nigérienne s'est déplacée au Tchad en 2019 pour rencontrer le Conseil Islamique du Tchad, la ligue des femmes prédicatrices et voir les bonnes pratiques mises en œuvre afin d'analyser comment concrètement les répliquer au Niger.

Dernièrement, des oulémas se sont rencontrés aux chefs-lieux des régions de Tahoua, Tillabéri, Zinder et Maradi pour débattre autour de questions clés sur les violences basées sur le genre (VBG), y compris le mariage des enfants, et ce que dit l'Islam relativement aux spécificités des VBG. Une femme prédicatrice et un leader religieux de chaque département des 4 régions ont participé.

Progressivement, les tabous sont levés sur le mariage des enfants et les grossesses précoces ; les leaders coutumiers prennent des engagements et des actions non seulement pour lever les tabous mais surtout pour changer les mentalités et impulser des changements de comportements face à ces pratiques néfastes face à la jeune fille.

3.3. INTERVENTIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **Side Event sur le mariage des enfants (2019)**

Une table ronde sur la prévention du mariage des enfants et la promotion de l'éducation des filles s'est tenue en marge du Sommet de l'UA.

En sa qualité de panéliste, le Dr Natalia Kanem, Directrice Exécutive de UNFPA, a saisi l'occasion pour insister sur la nécessité d'envoyer les filles à l'école et de les aider dans leurs études. Elle a noté que c'était bon pour les filles, pour la famille, pour la société, pour l'Afrique et le monde.

Le président nigérien, Son Excellence Mahamadou Issoufou, a reçu un standing ovation après son intervention. Il a promis son soutien aux efforts des premières dames dans la lutte contre le mariage des enfants. Il a noté que le mariage des enfants n'était rien de moins que de la pédophilie, et doit être arrêté immédiatement.



Le Président de la République du Niger, Son Excellence Mahamadou Issoufou, Sommet de l'Union Africaine, juillet 2019, indiquant que :
« Le mariage des enfants n'était rien de moins que de la pédophilie, et doit être arrêté immédiatement »

En ce qui concerne les femmes, il a indiqué que *« Un pays ne peut pas se développer en mettant de côté 50% de sa population. Au Niger, nous avons décidé de marcher sur nos deux pieds, c'est-à-dire que les filles et les garçons sont d'égale importance »*, a-t-il déclaré. Les autres invités étaient les premières dames et le président de la Banque africaine de développement.

Les premières dames ont validé les positions et les propositions des panélistes et sont déterminées à donner suite à toutes les actions entreprises pour que des résultats concrets soient obtenus sur la question des femmes et des filles dans la sous-région africaine.

On note que le mariage des enfants n'est plus un tabou et commence à être condamné au plus haut niveau et ce publiquement.

- **Plan stratégique national pour mettre fin au mariage des enfants**

En septembre 2018, le Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant a validé « le Plan Stratégique National pour mettre fin au mariage des enfants 2019 –2021 », grâce à l'appui de UNFPA.

Les quatre (4) axes stratégiques du plan national sont :

1. Autonomiser les filles avec des informations, des compétences et des réseaux de soutien ;
2. Permettre la découverte d'options améliorées par les parents et les membres de la communauté ;
3. Améliorer l'accessibilité et la qualité des services d'éducation, de protection et autres services sociaux pour les filles ;
4. Créer de nouvelles plateformes pour le dialogue social.

Ce Plan est une réponse au problème de fragmentations qui limitent l'impact des interventions menées contre cette pratique néfaste. Il est aussi budgétisé afin de mesurer les efforts à fournir pour la lutte contre le mariage des enfants. Le Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant est en train actuellement de faire le bilan 2019 sur la mise en œuvre du plan afin de connaître son niveau d'avancement, les défis et bonnes pratiques à mettre à l'échelle.

- **Politique Nationale de la Population**

En 2018, a été élaborée et validée la nouvelle Politique nationale de Population du Niger. Cette politique est axée sur des choix de priorités en visant six objectifs majeurs :

- Objectif 1 : Amener la population à comprendre les avantages d'une famille moins nombreuse afin de réduire le nombre idéal moyen d'enfants de 9,2 pour les femmes et 10,9 pour les hommes en 2012 à environ 4 enfants en 2035.
- Objectif 2 : Accroître la demande en contraception de 30% selon l'EDSN 2012 à au moins 55% en 2035.
- Objectif 3 : Réduire le pourcentage de grossesses à risques de 83% selon l'EDSN 2012 à 40% en 2035.

- Objectif 4 : Augmenter l'utilisation de la contraception pour la porter à 50% en 2035 et arriver à un ISF d'environ 4 enfants par femme
- Objectif 5 : Améliorer de façon inclusive et qualitative le taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire de 34% en 2015-2016 à 66% en 2035-2036
- Objectif 6 : Accroître l'autonomie des femmes en portant le pourcentage de femmes qui travaillent de 25% selon EDSN 2012 à 70% en 2035.

Pour atteindre les objectifs et parvenir aux résultats escomptés, cette politique de population a été bâtie autour de trois axes stratégiques i) Maîtrise de la croissance démographique, ii) Renforcement de la qualité du capital humain et iii) Amélioration de l'autonomisation des femmes. Ces domaines stratégiques sont en interaction et agissent les uns sur les autres. Ils sont en ce sens un ensemble mutuellement dépendant, complémentaire et cohérent. La mise à l'échelle des espaces surs est parmi les actions clés de la Politique.

• **Plateforme nationale vers la fin du mariage des enfants au Niger**

En 2016, à l'initiative du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et avec l'appui de UNFPA, le Comité National de Coordination des Actions visant à mettre fin aux mariages des enfants a été mis en place. En mai 2017, sous l'impulsion de UNFPA et de Save the Children, des organisations de la société civile nationales et internationales et des agences onusiennes ont créé la plateforme "Vers la fin du mariage des enfants au Niger" afin de faciliter les échanges avec le Comité National de Coordination des Actions pour mettre fin au Mariage des enfants, les organisations nationales et internationales de la société civile ainsi que les agences des Nations Unies. La Plateforme a pour objectif de :

1. Devenir un cadre technique de référence pour le Comité National dans la mise en œuvre du plan d'action visant à mettre fin au mariage des enfants ainsi que toutes autres initiatives du gouvernement, des partenaires techniques et financiers et des OSCs au niveau local, national et international ;
2. Servir d'espace pour le renforcement des capacités et d'échanges sur les bonnes pratiques et connaissances, de mutualisation des approches et des ressources ;
3. Coordonner et renforcer le plaidoyer en faveur de la promotion et la protection des droits des enfants particulièrement des jeunes filles au niveau local, national et international.

Depuis sa création, la Plateforme a eu à produire trois documents de plaidoyer sur le mariage des enfants, validé par plus de 10 organisations, et dont des recommandations clés ont déjà abouti, telle l'élaboration d'un plan stratégique national sur la question du mariage des enfants. La plateforme permet notamment d'appuyer le Ministère de la Promotion de la Femme à coordonner les actions sur le mariage des enfants et à suivre la mise en œuvre du plan national.

1. LE ROYAUME DE BELGIQUE - FONDS CATALYTIQUES POUR L'AUTONOMISATION DES ADOLESCENTES

Dès 2016, des discussions entre UNFPA et l'Ambassade du Royaume de Belgique ont été engagées en vue d'un partenariat fort pour contribuer à l'élimination du mariage des enfants et des grossesses précoces au Niger. Ces échanges ont abouti à un accord entre nos deux institutions respectives, permettant ainsi de toucher 20896 adolescentes.

L'initiative a démarré en 2013 en tant que phase pilote. En 2016, 26 715 filles avaient suivi les sessions modulaires, sans avoir été spécifiquement orientées vers une formation professionnelle. Trois ans plus tard, avec l'appui du Royaume de Belgique, UNFPA compte 153 354 adolescentes qui ont suivi le programme Illimin. L'appui de la Belgique a permis une réelle **mise à l'échelle de l'Initiative**. Sa participation au programme Illimin et la confiance octroyée à UNFPA Niger a donné de la visibilité auprès d'autres bailleurs, qui ont suivi le pas, ceci ayant permis d'accroître les résultats.

Au-delà du renforcement de compétences de ces jeunes filles dans les domaines de la santé de la reproduction, les orientations du Chargé des Affaires et du Premier Secrétaire ont poussé UNFPA à se focaliser sur l'autonomisation économique des filles. Le volet « **habilitation économique** » du programme a été développé avec l'appui de la Belgique, car il est apparu nécessaire de proposer des alternatives concrètes aux adolescentes face au mariage. Du fait des programmes d'ENABEL dans le secteur de l'**agropastoralisme** et suite à des échanges entre les deux institutions, UNFPA s'est penché spécifiquement vers ce secteur pour voir comment les jeunes filles pourraient s'y intéresser et développer des compétences dans l'agriculture, le pastoralisme, et la transformation agroalimentaire pour devenir autonomes. Cinq cents (500) filles parmi les dix mille neuf cent seize (10 916) ont été orientées en 2018 vers la transformation agroalimentaire, et subviennent aujourd'hui à leurs besoins. En outre, des activités génératrices de revenus ont été initiées directement dans les espaces surs après les sessions modulaires. Selon les compétences des mentors, des adolescentes ont confectionné des bijoux et objets en perle mis en vente, d'autres ont appris le tricotage et la broderie, d'autres encore ont appris à transformer des aliments et vendre du kilichi, de la pâte d'arachide, des cacahuètes caramélisées, etc. Ces activités ont également le mérite de rendre vivant et dynamique l'espace sur après les sessions modulaires et d'alphabétisation afin que cela devienne un réel lieu de regroupement, d'échanges, de confiance et sûr pour les jeunes filles.

Le Royaume de Belgique a également appuyé le programme UNFPA par la mise à disposition d'une Junior Professional Officer (JPO), qui a participé techniquement au développement du programme Illimin, mais surtout a appuyé le bureau dans ses interventions axées sur la jeunesse. Elle a permis de développer de nouvelles stratégies et mécanismes de participation des jeunes aux instances décisionnelles et de mobiliser des ressources dans ce sens. Egalement, elle a pleinement participé à l'intégration de l'Education Sexuelle Complète dans le curricula de l'enseignement secondaire.

4. POINTS FORTS ET OPPORTUNITES

Grâce aux recommandations de l'évaluation du programme de 2018, l'Initiative Illimin a été mieux structurée. Les outils de collecte de données ont été révisés et améliorés, les sessions modulaires enrichies (VBG et Droits Humains), des solutions d'autonomisation offertes aux filles (habilitation économique) et le dispositif de suivi et évaluation renforcé (informatisation).

L'UNFPA poursuit le renforcement de son partenariat avec l'ACTN développé depuis 2012. Cela lui permet aujourd'hui de mettre l'accent sur la sensibilisation de proximité et la création d'un environnement favorable pour le changement de comportement et d'attitudes au niveau communautaire.

Au plan institutionnel, l'adoption d'une nouvelle politique de Population devrait renforcer la priorisation des efforts portés sur la capture du dividende démographique. La mise en place du cadre de concertation sur ces questions constitue un atout majeur.

Le projet SWEDD et le Programme Global pour Mettre Fin au Mariage des Enfants sont également deux programmes qui demeurent de fortes opportunités pour la mise en œuvre synergique du projet et la mise à l'échelle d'Illimin.

5. POINTS FAIBLES ET DEFIS

La faible présence de ressources humaines qualifiées au niveau des partenaires d'exécution est un handicap majeur dans la mise en œuvre des activités. Le défi majeur est le maintien d'une assistance technique rapprochée et la poursuite des activités de renforcement des capacités selon l'approche du « Faire-Avec » et non du « Faire-Faire ».

L'orientation vers de vrais métiers porteurs pour toutes les adolescentes finissantes du programme reste un challenge important pour maintenir et renforcer l'attrait tant des filles que de leurs parents pour le programme.

6. BONNES PRATIQUES

Dans le cadre du projet Illimin, le partenariat avec le secteur privé a permis de créer une passerelle entre l'Initiative et le monde de l'emploi. Cela encourage les parents à garder les filles dans les espaces sûrs, ce qui contribue davantage à la lutte contre les mariages précoces.

Par ailleurs, l'ancrage des écoles des maris en milieu communautaire facilite la sensibilisation des populations sur les questions de SSR. Les changements d'attitudes et de comportements vont au-delà des communautés d'intervention.

La mise en place des cadres de concertation intersectoriel et pluri acteurs Illimin au niveau central, régional avec extension au niveau départemental et communal a permis une meilleure coordination, assuré un meilleur suivi et une appropriation nationale du Programme ILLIMIN sur le terrain.

L'implication des chefs traditionnels dans le suivi des activités Illimin au niveau de leurs zones de responsabilités permet de renforcer la confiance des communautés vis-à-vis de l'initiative, mais aussi a permis de régler certains problèmes de fréquentation.

7. PERSPECTIVES

Afin de renforcer son volet habilitation économique, UNFPA cherche à élargir ses partenariats avec le secteur privé pour pouvoir non seulement offrir des opportunités d'apprentissages aux adolescentes mais surtout les insérer dans le monde de l'emploi. En fin de programme, des sessions modulaires seront dispensées spécifiquement pour appuyer les jeunes filles à définir leur projet de vie après le programme. Elles seront ensuite référencées par les mentors, avec l'appui des FaComs, vers le métier ou l'activité génératrice de revenus qui leur convient tout en prenant en compte leur environnement économique et les filières porteuses qui leur permettent d'être réellement autonomes. Les résultats de l'étude sur les filières porteuses faciliteront cette orientation.

Dans le Programme de UNFPA Niger 2019-2021, le Bureau s'est engagé à toucher 120 000 adolescentes, en vue de réduire le taux de mariage des enfants de 76% à 61% en 2021. Toutefois, toutes les ressources nécessaires ne sont pas encore mobilisées pour atteindre cet objectif. UNFPA désire fortement continuer son fructueux partenariat avec le Royaume de Belgique afin d'une part de renforcer le volet habilitation économique et d'autre part de continuer la mise à l'échelle du programme en vue de toucher une masse critique d'adolescentes pour un réel changement de comportement et de normes sociales au niveau national.

8. REALISATIONS FINANCIERES

| Résultat de l'Initiative | Activités | Budget du document de projet (EUROS) | Montant total reçu 2017 - 2018 (USD) | Dépenses 2017 (USD) | Dépenses 2018 (USD) | TOTAL dépenses 2017-2018-2019 (USD) | Taux d'exécution | Commentaires |
|--|---|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------------|------------------|--|
| Les adolescentes sont en bonne santé, éduquées et renforcées avec des compétences indispensables dans la vie, des connaissances et des ressources, ce qui leur permet de défendre leurs droits, de réduire la vulnérabilité, et participer à la vie socio-économique et le développement de leurs communautés. | Dispenser les sessions modulaires | 424000 | 481090,75 | 241673,2 425 | 312086,29 | 553759,53 | | Les fonds belges ont couvert précisément l'enrôlement de 20 896 adolescentes dans Illimin pour 20 000 adolescentes prévues, soit un surplus de 4%. |
| | Alphabétiser les adolescentes | 624000 | 708020,35 | 355670,0 55 | 529165,37 97 | 884835,43 | | |
| | Développer le volet habilitation économique et leadership | 300000 | 340394,40 | 174156,0 6 | 15 524,73 | 189680,79 | | |

| Résultat de l'Initiative | Activités | Budget du document de projet (EUROS) | Montant total reçu 2017 - 2018 (USD) | Dépenses 2017 (USD) | Dépenses 2018 (USD) | TOTAL dépenses 2017-2018-2019 (USD) | Taux d'exécution | Commentaires |
|--|-----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------------|------------------|---|
| Les chefs traditionnels, les chefs religieux, les parents et les autres détenteurs de pouvoir sont impliqués et adhèrent pour un changement positif dans les normes sociales dans leur communauté, afin de promouvoir activement les mariages et les grossesses plus tardives. | Assurer le dialogue communautaire | 137250 | 155730,44 | 78230,31 257 | 82084,134 59 | 160314,45 | | |
| Les lois existantes sur l'âge du mariage (15 ans pour les filles) sont révisées et appliqués. Les besoins multisectoriels des adolescentes sont pris en compte dans les politiques et programmes nationaux. | Communication et plaidoyer | 22500 | 25529,58 | 0 | 7 315,37 | 7315,37 | | D'autres fonds ont pu couvrir les activités de plaidoyer et communication . |
| | Suivi et coordination | 347140 | 393881,70 | 85263,32 | 223 479,91 | 308743,23 | | |
| TOTAL | | 1854890 | 2104647,21 | 934992,99 | 1169655,82 | 2104648,81 | | |
| frais de gestion 8% | | 148391 | 168371,78 | 74799,43 92 | 93572,465 6 | 168371,90 | | |
| TOTAL | | 2003281 | 2273018,99 | 1009792,429 | 1263228,29 | 2273020,71 | 100% | |

ANNEXE 1 : DONNEES DU CYCLE 5 (aout 2019- février 2020)

Données de démarrage et de suivi

En 2019, 22 200 adolescentes ont suivi le cycle 5.

Tableau 1 : Répartition des adolescentes du cycle 5 par espaces sûrs et région en 2019

| Région | Nombre d'Espace Sûrs | Adolescentes attendues | Adolescentes en début du programme | |
|--------------|----------------------|------------------------|------------------------------------|------------|
| | | | Effectif | % |
| Agadez | - | - | - | - |
| Diffa | 10 | 1000 | 964 | 96% |
| Dosso | - | - | - | - |
| Maradi | 50 | 5000 | 4954 | 99% |
| Niamey | 20 | 2000 | 2000 | 100% |
| Tahoua | 64 | 6400 | 6247 | 98% |
| Tillabéri | 39 | 3900 | 3900 | 100% |
| Zinder | 39 | 3900 | 3900 | 100% |
| Total | 222 | 22200 | 21965 | 99% |

En 2019, 22.064 adolescentes étaient inscrites dans les 222 Espaces Sûrs. Parmi celles inscrites, 26,0% sont dans la tranche d'âge 15-17 ans, alors que les adolescentes âgées de 10-14 ans représentent 53,9% de l'effectif global. Trois quart des adolescentes (45,2%) n'avaient jamais été scolarisées, près du quart des filles (24,3%) étaient orphelines.

Le cycle 5 du programme compte 22.200 adolescentes réparties sur 222 espaces sûrs dans six régions (Niamey, Tillabéri, Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa). L'encadrement est assuré par 222 mentors en charge de dispenser les sessions modulaires, 222 agents en charge du volet alphabétisation, 222 marraines chargées d'accompagner les mentors et 38 facilitateurs communautaires en charge d'animer les séances de dialogues communautaires.

Le cycle 5 a démarré en aout 2019 et prendra fin en février 2020. Les données finales ne sont donc pas encore disponibles.

Tableau 2 : Indicateurs clés au démarrage du cycle 5 de Illimin en 2019

| | Groupe d'âges | | | | |
|---|-------------------------------------|-----------|-----------|-------|-------------|
| | 10-14 ans | 15-17 ans | 18-19 ans | Total | |
| Nombre de filles en début de programme dans l'espace sûr | 11891 | 5739 | 4434 | 22064 | |
| % de filles en début de programme dans l'espace sûr | 30,9% | 39,3% | 35,7% | 34,1% | |
| % de filles ayant un acte de naissance | 7,5% | 8,7% | 10,6% | 8,4% | |
| % de filles orphelines de mère | 10,6% | 13,3% | 17,5% | 12,7% | |
| % de filles orphelines de père | 2,7% | 3,0% | 4,9% | 3,2% | |
| % de filles orphelines de mère et de père | 50,0% | 39,1% | 42,4% | 45,6% | |
| Répartition des filles selon le niveau d'instruction | Jamais scolarisée (JS) | 35,4% | 29,8% | 36,1% | 45,2 |
| | Déscolarisée primaire (DP) | 25,6% | 28,0% | 18,3% | 36,2 |
| | Déscolarisée secondaire (DS) | 5739 | 4434 | 22064 | 18,6 |

En matière d'amélioration de la santé /santé de la reproduction des adolescentes ciblées par le projet, les informations disponibles concernent les données de démarrage des adolescentes. En début de cycle, près de huit adolescentes sur dix (78,1%) ne sont jamais mariées et plus de huit

filles sur dix (85%) n'ont pas entamé une vie génésique. Chez celles âgées de 18 ans et plus, près de la moitié (43,8%) n'est pas encore en union. Les adolescentes n'ayant pas encore commencé leur vie féconde se situent au même niveau (85,6%) et sont autant de filles à n'avoir pas encore donné naissance (86,2%). Le défi est de garder celles non mariées dans leur situation, d'annuler les projets de mariage (filles dotées) en vue de retarder les grossesses précoces. Cela est d'autant important que la prévalence contraceptive apparaît relativement faible chez les adolescentes (5%). Relevons toutefois que leurs consœurs âgées d'au moins 18 ans affichent une prévalence contraceptive relativement élevée (18,0%).

Tableau 3 : Profil marital et génésique des adolescentes du cycle 5 de Illimin en 2019

| | | Groupe d'âges | | | |
|---|-----------------------|---------------|-------------|--------------|--------------|
| | | 10-14 ans | 15-17 ans | 18-19 ans | Total |
| Nombre de filles en début de programme dans l'espace sûr | | 11891 | 5739 | 4434 | 22064 |
| Répartition des filles selon l'état matrimonial | Jamais mariée (JM) | 95,4% | 71,5% | 40,5% | 78,1% |
| | Dotée (DO) | 3,1% | 7,2% | 5,1% | 4,6% |
| | Mariée monogame(MM) | 1,2% | 15,8% | 38,4% | 12,5% |
| | Mariée polygame(MP) | 0,1% | 2,7% | 7,7% | 2,3% |
| | Veuve (VV) | 0,0% | 0,7% | 1,1% | 0,4% |
| | Divorcée (DV) | 0,2% | 2,0% | 7,3% | 2,1% |
| % de filles enceintes au moment du recrutement | | 0,1 | 1,4 | 3,9 | 1,2 |
| % de filles ne sachant pas si elles le sont ou non au moment du recrutement | | 0,7 | 2,4 | 3,5 | 1,7 |
| Répartition des filles selon le nombre de grossesses déjà contractées avant l'entrée dans le programme | 0 (Aucune grossesse) | 99,5% | 82,7% | 53,1% | 85,8% |
| | 1 grossesse | 0,5% | 11,2% | 26,9% | 8,6% |
| | 2 grossesses | 0,0% | 4,8% | 15,3% | 4,4% |
| | Au moins 3 grossesses | 0,0% | 1,2% | 4,6% | 1,3% |
| Répartition des filles selon le nombre d'enfants vivants avant l'entrée dans le programme | 0 (Aucun enfant) | 99,5% | 84,0% | 53,4% | 86,2% |
| | 1 enfant | 0,5% | 10,8% | 26,6% | 8,4% |
| | 2 enfants | 0,0% | 4,2% | 14,9% | 4,1% |
| | Au moins 3 enfants | 0,0% | 1,0% | 5,1% | 1,3% |
| % de filles utilisant une méthode contraceptive moderne | | 0,1% | 4,9% | 18,0% | 5,0% |
| % de filles ayant utilisé les services de santé au cours des 6 derniers mois | | 3,8% | 9,3% | 22,5% | 9,0% |

En plus de ces informations de démarrage, il est important de rappeler que les sessions modulaires prévoient des enseignements sur la SR/PF. Les outils de collecte du dispositif de Suivi et Evaluation permettront de fournir une telle information. L'utilisation éventuelle d'une méthode contraception est renseignée pour chacune des filles tout au long du cycle de formation et même en post programme. Les indicateurs pourraient par ailleurs être améliorés si l'incitation à la fréquentation des services de santé (9,1%) est renforcée au cours des sessions de formation.

Au tableau 2 figure l'état de mise en œuvre du premier module de formation (visite à domicile, alphabétisation, etc.). Toutes les filles ont été dotées de matériels scolaires et la quasi-totalité des sessions modulaires prévues (68) du premier trimestre de formation ont été réalisées (67). Durant les mois du premier trimestre, toutes les filles de l'espace sûr ont été vues (99,7%) dont huit filles sur dix à toutes les sessions mensuelles de formation (83,5%) et pratiquement sept filles sur dix ont au moins suivi trois sessions de formation (68,4%). Des efforts doivent

cependant être réalisés pour les visites à domicile (VAD). En effet, il est prévu 2 VAD par fille et par mois et on est qu'à 6581 visites au trimestre 1.

Tableau 4 : Suivi des réalisations du module 1 des sessions de formations modulaires du cycle 5 de Illimin en 2019

| | Zinder | Diffa | Niamey | Maradi | Tahoua | Tillabéry | Total |
|---|--------|-------|--------|--------|--------|-----------|-------|
| Nombre de filles attendues | 3900 | 1000 | 2000 | 5000 | 6400 | 3900 | 22200 |
| Nombre de filles enrôlées | 3900 | 964 | 2000 | 4954 | 6346 | 3900 | 22064 |
| 1. SUIVI DE LA DISTRIBUTION DES ASSETS | | | | | | | |
| Nombre des filles qui ont reçu des assets | 3900 | | | | | 3900 | 7800 |
| Matériaux scolaires/livret des apprenantes | 3900 | 1000 | 2000 | 5000 | 6346 | 3900 | 22146 |
| 2. REALISATIONS DES SESSIONS MODULAIRES ET VAD | | | | | | | |
| Nombre de sessions prévues au Trimestre 1 | 12 | 8 | 12 | 12 | 12 | 12 | 68 |
| Nombre de sessions réalisées au Trimestre 1 | 12 | 7 | 12 | 12 | 12 | 12 | 67 |
| Nombre moyen de filles dans l'Espace Sur au 1er trimestre (T1) | 3882 | 944 | 2000 | 4929 | 6346 | 3900 | 22001 |
| Nombre moyen filles présentes à toutes les sessions du Trim1 | 2732 | 740 | 1774 | 4903 | 5348 | 2920 | 18416 |
| Nombre moyen files présente au moins à 3 sessions au Trimestre 1 | 3618 | 853 | 1899 | 0 | 5432 | 3281 | 15082 |
| Nombre total de VAD réalisées du Trimestre 1 | 1736 | 216 | 715 | 510 | 2290 | 1114 | 6581 |
| 3. REALISATIONS DES SESSIONS D'ALPHABETISATION | | | | | | | |
| Nombre sessions prévues | 12 | 8 | 12 | 12 | 12 | 12 | 68 |
| Nombre sessions réalisées | 10 | 8 | 10 | 12 | 10 | 12 | 62 |
| Nombre moyen de filles dans l'Espace Sur durant le Trimestre 1 | 3882 | 926 | 2000 | 4929 | 6346 | 3900 | 21983 |
| Nombre moyen de filles présentes à toutes les sessions du Trimestre 1 | 2413 | 700 | 1770 | 4858 | 5602 | 2994 | 18336 |
| Nombre moyen de files présente au moins à 9 sessions | 3550 | 812 | 1946 | 0 | 5968 | 3358 | 15632 |

En ce qui concerne les sessions d'alphabétisation, 62 des 68 sessions programmées ont été réalisées. Durant les mois du premier trimestre, toutes les filles de l'espace sûr y ont été vues (99,6%) dont huit filles sur dix à toutes les sessions mensuelles de formation (83,1%) et sept d'entre elles ont suivi au moins neuf sessions de formation (70,4%).

Les questions de renforcer les capacités financières des adolescentes et de leur réseau social des constituent des modules non encore entamés. Elles seront renseignées au cours des prochaines sessions.

ANNEXE 2 : Cadre de suivi des résultats

| Objectifs | Résultats escomptés | Indicateurs de résultats | cycle 3 | Commentaires |
|--|---|--|---------|---|
| Objectif Général du programme Illimin: Contribuer à réduire le mariage des enfants et à retarder les grossesses précoces afin de catalyser la réalisation du dividende démographique au Niger. | | | | |
| Contribuer à réduire le mariage des enfants et à retarder les grossesses précoces afin de catalyser la réalisation du dividende démographique au Niger. | Les jeunes filles se marient à un âge plus avancé et ont des grossesses plus tardives | Age moyen au premier mariage des filles ≥ 16 ans | ND | L'EDSN 2017 a été annulée, l prochaine enquête est en cours de planification. On note cependant que l'âge moyen des filles Illimin au premier mariage est de 15 ans et 90 % des filles sont mariées avant 18 ans, selon l'évaluation d'impact du programme. |
| | | Proportion des adolescentes mariées avant 18 ans $\leq 50\%$ | ND | |
| | | Age moyen au premier accouchement ≥ 18 ans | ND | |
| | | Intervalle intergénénesique ≥ 2 ans | ND | |
| | | 50% des adolescentes nouvellement dotées retardent leur mariage au cours du cycle | ND | |
| Objectif spécifique de Illimin : Faire bénéficier 30 000 adolescentes, âgées de 10-19 ans, de l'Initiative ILLIMIN afin qu'elles puissent acquérir les habilités nécessaires au retardement des mariages d'enfants et des grossesses précoces pour réaliser leur plein potentiel. | | | | |
| Améliorer la santé /santé de la reproduction des adolescentes ciblées par le projet | Les adolescentes sexuellement actives utilisent les méthodes de planification familiale à l'issue de chaque cohorte | 30% des adolescentes mariées utilisent des méthodes modernes de planification familiale | 56 | |
| | Le nombre de cas de grossesses/accouchements connaît une baisse durant le programme | Le nombre d'adolescentes ayant contracté une grossesse au cours du programme est inférieur de 50% aux adolescentes ayant contracté une grossesse hors du programme | ND | |
| | Les adolescentes de chaque cohorte font des visites prénatales en cas de grossesse | Nombre d'adolescentes ayant effectué des visites prénatales est supérieur de 50% aux adolescentes ayant effectuées des visites prénatales hors du programme | | 93% des adolescentes Illimin ont effectué une visite prénatale selon l'évaluation d'impact du programme (2019). |
| | Les adolescentes utilisent plus les services de santé en cas de maladie à l'issue de chaque cohorte | 95% des adolescentes du programme ont fait usage de services de santé en cas de maladie | 97 | |
| | Les adolescentes ont un excellent niveau de connaissance sur les méthodes de planification | 70% des adolescentes estiment que les produits contraceptifs ne rendent pas stérile | ND | |

| Objectifs | Résultats escomptés | Indicateurs de résultats | cyle 3 | Commentaires |
|-----------|---|--|--------|---|
| | familiale et leurs importances en fin de chaque cohorte | 80% des adolescentes estiment que les produits contraceptifs n'engendrent pas la naissance d'enfants mal formés | ND | |
| | | 70% des adolescentes connaissant les lieux où se procurer les méthodes contraceptives | ND | |
| | Les adolescentes ont un excellent niveau de connaissance sur les risques de grossesses en fin de chaque cohorte | 75% des adolescentes estiment qu'une fille peut tomber enceinte la première fois qu'elle a des rapports sexuels | 38 | |
| | | 50% des adolescentes connaissent le moment du cycle menstruel, pendant lequel une femme a plus de chances de tomber enceinte | ND | |
| | Les adolescentes ont un excellent niveau de connaissance des mutilations génitales féminines et leurs conséquences en fin de cohorte chaque | 70% des adolescentes estiment que les pertes involontaires d'urine sont une des manifestations de la fistule | 58,1 | 58,1 % des adolescentes connaissent la fistule, parmi elles 89% connaissent les causes. |
| | | 70% des adolescentes estiment qu'elles ont plus de risques de fistule obstétricale pendant l'accouchement que les femmes adultes | ND | |
| | | 50% des adolescentes estiment que l'excision peut causer la fistule obstétricale | ND | |
| | Les adolescentes ont un excellent niveau de connaissance des questions liées aux IST et VIH en fin de chaque cohorte | 50% des adolescentes estiment qu'une personne apparemment en bonne santé peut être infectée par le VIH | 41,8 | |
| | | 85% des adolescentes estiment qu'il est nécessaire pour une personne apparemment en bonne santé de faire le dépistage du VIH | 76,4 | |
| | Les connaissances des adolescentes sur les questions de santé et hygiène se sont beaucoup améliorées à l'issue de chaque cohorte | 75% des adolescentes estiment que la consommation de la drogue ne résout pas les problèmes | ND | |

| Objectifs | Résultats escomptés | Indicateurs de résultats | cyle 3 | Commentaires |
|---|--|---|--------|--|
| | | 75% des adolescentes estiment que le tabagisme est nuisible à la femme enceinte | ND | |
| | | 80% des adolescentes connaissent l'importance de lavage des mains | ND | |
| | | 75% des adolescentes estiment que l'hygiène dentaire est importante | ND | |
| | | 75% des adolescentes instruites du mode de prévention du paludisme | ND | |
| | | 50% des adolescentes instruites sur le mode de prévention des maladies infectieuses (choléra...) | ND | |
| | | 50% d'adolescentes qui ont été capables de mentionner au minimum deux vaccinations importantes au Niger | ND | |
| Renforcer les capacités financières des adolescentes ciblées par le projet | Les adolescentes ont un emploi rémunéré ou exerce une AGR en fin de chaque cohorte | 10% des adolescentes ont un emploi rémunéré ou exercent une AGR en fin de chaque cycle | 42,2 | |
| | Les adolescentes ont la capacité à se définir des objectifs d'épargne | 80% des adolescentes ont la capacité à se définir des objectifs d'épargne | 75,3 | Le quart des bénéficiaires enquêtées (25,7%) affirme constituer régulièrement une épargne. Mais la part des filles réalisant régulièrement une épargne varie fortement suivant les Cycles entre un maximum de 34,8% de la Phase Pilote et un minimum de 9,8%. De manière inattendue, c'est à Maradi que la proportion des filles ne réalisant pas une épargne est la plus importante (31,5%). Plus de 7 bénéficiaires sur dix (73,2%) affirment constituer une épargne à un moment ou un autre ; cette proportion est de |
| | Les adolescentes ont la capacité à se définir des plans d'épargne en fin de chaque cohorte | 50% des adolescentes ont la capacité de se définir des plans d'épargne en fin de chaque cohorte | ND | |
| | Les adolescentes savent utiliser les moyens modernes d'épargne en fin de chaque cohorte | 50% des adolescentes qui savent utiliser les moyens modernes d'épargne en fin de chaque cohorte | ND | |
| | Les adolescentes décident de faire de l'épargne en fin de chaque cohorte | Montant moyen épargné par fille = 1000 FCFA | ND | |

| Objectifs | Résultats escomptés | Indicateurs de résultats | cyle 3 | Commentaires |
|--|--|--|--------|---|
| | | | | 44,8% chez le groupe témoin |
| Renforcer le niveau/le réseau social des adolescentes ciblées par le projet | Les adolescentes ont un excellent niveau d'alphabétisation en français et en langues nationales en fin de chaque cohorte | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en lecture des chiffres | 90 | 74,9 % savent lire, écrire et calculer (ont les trois compétences). Quatre adolescentes sur cinq (80%) affirment savoir lire. |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en lecture des nombres de 2 à 3 chiffres | 80 | |
| | Les adolescentes ont un excellent niveau d'alphabétisation en français et en langues nationales en fin de chaque cohorte | 75% des ayant terminé le volet alphabétisation adolescentes ont un bon niveau en lecture des grands nombres | | |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en mathématiques | | |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en dictée des textes | | |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en écriture/calligraphie | | |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en phonémique | | |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation ont un bon niveau en lecture des lettres | | |
| | | 75% des adolescentes ayant terminé le volet alphabétisation savent effectuer des opérations de calculs simples | | |
| | Les adolescentes ont amélioré leurs capacités en mathématique | | | |
| Le capital social des adolescentes est renforcé en fin de chaque cohorte | 50% des adolescentes membres de mouvement ou association | 8,5 | | |

| Objectifs | Résultats escomptés | Indicateurs de résultats | cyle 3 | Commentaires |
|-----------|---|---|---|--|
| | | 70% des adolescentes ont un réseau d'amies | 42,3 | 42% disposent un réseau (informel) d'amies qui les supporte comme appartenir à un « dandali » (groupe d'âge) par exemple avec une tendance à la hausse suivant les phases du programme : de 20,5% dans la Phase Pilote à 46% au Cycle 4. |
| | | 75% des adolescentes ont quelqu'un auprès de qui emprunter de l'argent en cas de besoin | ND | |
| | | 75% des adolescentes ont des personnes capables de la conseiller | ND | |
| | Les adolescentes ont un niveau de confiance en soi/ d'estime de soi renforcé en fin de chaque cohorte | 40% des adolescentes qui ont déclaré être capables de prendre des décisions par soi-même | 56,61 | 56,61% des adolescentes pensent que la décision de se marier revient à elle-même. |
| | | 40% des adolescentes qui se sont déclarées capables de gérer leur stress | ND | |
| | | 50% des adolescentes qui ont déclaré avoir une valeur | ND | |
| | | 35% des adolescentes ayant déclaré avoir de l'espoir quant à leur avenir | ND | |
| | | 35% des adolescentes qui ont déclaré être capables de résister à la pression des paires. | 80 | Quatre adolescentes sur cinq (80,2%) affirment pouvoir résister aux pressions de leurs amis (filles ou garçons). |
| | | 40% des adolescentes qui ont déclaré être capables de d'exprimer leurs idées devant les autres | ND | |
| | | Les adolescentes ont conscience de leur droit à la décision de leur mariage à l'issue de chaque cohorte | 90% des adolescentes estiment qu'une fille ou une femme a le droit de dire non au mariage lorsqu'elle ne veut pas | 64 |

| Objectifs | Résultats escomptés | Indicateurs de résultats | cyle 3 | Commentaires |
|--|--|---|--------|--|
| | | | | stable suivant les Cycles |
| | Les adolescentes ont conscience de la nécessité de la lutte contre les violences faites aux femmes à l'issue de chaque cohorte | 70% des adolescentes désapprouvent le fait qu'un mari ait le droit de battre sa femme lorsqu'elle ne lui obéit pas. | 36 | |
| | | 70% des adolescentes désapprouvant le fait qu'un mari ait le droit d'avoir des rapports sexuels avec sa femme lorsqu'elle ne veut pas | 53 | |
| | La situation matrimoniale des adolescentes se stabilise en cours de programme | Les adolescentes nouvellement dotées en cours de programme sont suivies et 50% d'entre elles retardent leur mariage | 0 | |
| | | Le nombre d'adolescentes nouvellement mariées en cours de programme est inférieur de 50% aux zones où le programme n'existe pas. | ND | |
| | Les adolescentes ont un cadre de sécurité renforcé en fin de chaque cohorte | 40% des adolescentes ont déclaré se sentir en sécurité dans leur quartier | ND | |
| | | 40% des adolescentes ont déclaré se sentir en sécurité par rapport à leur santé | ND | |
| | Les adolescentes qui n'ont pas d'actes de naissance bénéficient de l'établissement de documents d'identité et administratifs | 80% des adolescentes n'ayant pas d'actes de naissance ont bénéficié de l'établissement de documents d'identité | ND | |
| Répondre aux besoins matériels des adolescentes ciblées par le projet | Les adolescentes bénéficient de matériels scolaires | 100% des adolescentes ont bénéficié de sac et matériel scolaire | 100 | cycle 5 (100%) |
| | Les adolescentes bénéficient d'un paquet d'habillement (pagne, sacs, toms chaussures) | 100% des adolescentes ont bénéficié de chaussures et de pagnes | 100 | cycle 5 (100% des filles ont un pagne) |

